

Secteur stratégique de l'économie francilienne, la logistique regroupe 8 % des emplois salariés franciliens

Insee Analyses Île-de-France • n° 186 • Avril 2024



En 2020, la filière logistique représente 8 % de l'emploi salarié francilien. Elle concerne 347 600 salariés (intérimaires compris), soit employés directement dans des établissements spécialisés dans une activité logistique (transport de fret, conditionnement et entreposage, services postaux...), soit exerçant un métier logistique dans un établissement relevant d'un autre secteur d'activité. Les salariés du secteur de la logistique sont principalement localisés dans un croissant situé à l'est de Paris et le long des grands axes autoroutiers. À l'exception de la logistique aérienne, ils sont, en général, employés dans des plus petites structures que les autres salariés franciliens. Les activités de service (livraison à domicile, coursiers) et la logistique aérienne sont surreprésentées dans la logistique francilienne. Livreurs, conducteurs routiers, ouvriers du tri, magasiniers qualifiés et caristes représentent 70 % des métiers de la logistique. Ces derniers sont très peu féminisés.

La logistique est l'un des secteurs stratégiques essentiels à l'économie de l'Île-de-France. La région est dotée de toutes les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et fluviales favorisant les flux de marchandises, y compris mondiaux, et donc propices aux activités de logistique. Les enjeux liés à cette activité sont nombreux et, pour y faire face, l'État et la Région ont approuvé conjointement la mise en place d'un observatoire régional

du fret et de la logistique en décembre 2021, en lien avec la Stratégie régionale pour le fret et la logistique, et en particulier avec le Programme d'action pour le fret et la logistique en Île-de-France (PAFL). Cette étude s'inscrit dans une démarche de meilleure connaissance du secteur de la logistique et des emplois associés afin d'éclairer les choix stratégiques des politiques publiques d'aménagement et de transport.

347 600 emplois salariés liés à la logistique en Île-de-France

La filière logistique peut être appréhendée selon deux approches. La première approche est sectorielle et elle rassemble, à travers 27 secteurs d'activité, l'ensemble des établissements dont l'activité principale est de réaliser des prestations logistiques pour le compte d'autrui. Selon cette première approche, 241 200 emplois salariés sont comptabilisés en Île-de-France ► **figure 1**. La seconde approche, fonctionnelle, fonde l'analyse sur les métiers spécifiques de la logistique, au nombre de 25 ► **pour comprendre**. Cette seconde approche permet d'identifier les emplois liés spécifiquement à ces métiers, d'une part dans les établissements appartenant aux secteurs d'activité de la logistique, et d'autre part dans des établissements ne relevant pas de ces secteurs d'activité (logistique dite pour « compte propre »). Selon cette seconde approche, 242 900 emplois salariés relèvent de la logistique dans la région.

► Encadré 1 - Les non-salariés nombreux dans les activités de service

Le salariat est la forme dominante de l'emploi au sein de la logistique, le non-salariat ne concernant que 19 000 emplois. En Île-de-France, la très grande majorité des emplois non salariés (86 %) relèvent des « activités de service » (livraison à domicile ou coursiers) contre 69 % au niveau national. Les non-salariés de la filière logistique sont plus jeunes que les non-salariés de la région tous secteurs confondus, 31,2 ans contre 45,4 ans. Ils exercent majoritairement en tant que micro-entrepreneurs (88 %) et moins fréquemment en tant que gérants (9 %) ou indépendants (3 %). Ainsi, la part des non-salariés micro-entrepreneurs est deux fois plus importante dans le secteur de la logistique (88 %) que dans l'ensemble de l'économie (43 %). À *contrario*, celle des indépendants est neuf fois moins importante dans le secteur de la logistique (3,4 %) que dans les autres secteurs de l'économie francilienne (29,9 %).

En partenariat avec :

Ces deux approches se recoupent partiellement. Ainsi, 136 500 salariés exercent un métier de la logistique dans des établissements d'activité logistique (un cariste dans un établissement portuaire par exemple), 106 400 salariés occupent un métier logistique dans un établissement d'activité principale non logistique (un cariste dans l'industrie par exemple) et 104 700 salariés, un métier non logistique dans un établissement d'activité logistique (un informaticien dans un établissement portuaire par exemple).

Au global, en considérant conjointement les deux approches, sectorielle et fonctionnelle, la filière logistique francilienne comptabilise 347 600 emplois salariés (intérimaires compris), soit 7,9 % des emplois salariés de la région. Cette proportion est plus faible qu'au niveau national (9,9 %).

Approche sectorielle : 11 345 établissements employeurs répartis dans six domaines d'activité

En Île-de-France, 11 345 établissements employeurs exercent leur activité dans un des secteurs d'activité de la logistique. Ils peuvent être regroupés en six grands domaines d'activité : la logistique terrestre, la logistique aérienne, la logistique portuaire et maritime, l'affrètement et l'organisation des transports, le conditionnement et l'entreposage et les services, lesquels comprennent la livraison à domicile et les activités de coursiers. Avec deux tiers des établissements, la logistique terrestre est

► 1. Effectifs et répartition des salariés dans les métiers et les établissements de la logistique en Île-de-France



Lecture : en Île-de-France, 136 500 salariés exercent un métier de la logistique dans un établissement d'activité logistique.
Champ : salariés au 31 décembre hors particuliers employeurs, postes annexes non compris, y compris intérimaires, présents le 31/12 ou la dernière semaine de décembre.
Source : Insee, base Tous salariés 2020.

le domaine prépondérant, loin devant le conditionnement et l'entreposage et les services, qui en représentent chacun un dixième.

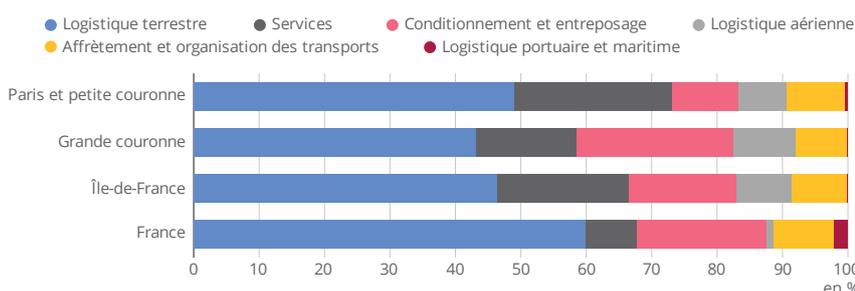
L'emploi salarié se concentre principalement dans des établissements de petite à moyenne taille (de 10 à 249 salariés) : 62 % des salariés du secteur de la logistique y travaillent, contre 49 % tous secteurs confondus en Île-de-France. *A contrario*, les très grands établissements (500 salariés ou plus) emploient 15 % des effectifs, soit une part plus faible que dans

l'ensemble de l'économie francilienne (21 %). Cette proportion est néanmoins beaucoup plus importante dans la logistique aérienne (46 %). À l'opposé, les domaines de la logistique terrestre, portuaire et maritime sont composés principalement de petites structures de moins de 50 salariés.

Logistique aérienne et activités de service sont surreprésentées dans la région

La répartition de la logistique francilienne par domaine sectoriel diffère de celle observée au niveau national. En Île-de-France, la logistique aérienne concerne 8 % des salariés contre 1 % en France entière ► **figure 2**. Elle se concentre autour des deux aéroports internationaux (Roissy et Orly). Les activités de service sont également plus développées dans la région (20 % contre 8 % en France), notamment à Paris et en petite couronne (24 %). Trois domaines occupent une place moins importante en Île-de-France qu'au niveau national. En dépit de son poids, la logistique terrestre est moins représentée dans la région (46 % contre 60 % en France) et encore un peu moins en grande couronne (43 % des salariés). Si l'importance du domaine du conditionnement et de l'entreposage, par nature consommateur d'espace, est globalement plus faible dans la région qu'en France (16 % des salariés contre 20 %), elle est nettement plus élevée en grande couronne (24 %) qu'à Paris et petite couronne (10 %). La logistique portuaire et maritime a un poids très faible en Île-de-France. Enfin, l'affrètement des transports concerne moins de 10 % de l'emploi salarié

► 2. Répartition des salariés des établissements de la logistique par domaine d'activité en Île-de-France et en France



Lecture : en Île-de-France, 8,4 % des salariés des établissements de la logistique travaillent dans le domaine de la logistique aérienne.
Champ : établissements marchands, actifs et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores 2020.

► Encadré 2 - Le commerce de gros

La logistique est très présente dans le secteur des transports et entreposage, mais également dans le secteur du commerce de gros. En effet, parmi les salariés occupant un métier logistique, 15 % travaillent dans ce secteur qui comprend l'organisation des flux, la gestion des approvisionnements, la préparation des commandes et l'emballage. La profession la plus courante est celle de magasinier qualifié avec quasiment un quart des emplois de ce secteur d'activité, suivie d'ouvrier non qualifié du tri, de l'emballage, de l'expédition (17 %). Environ la moitié des salariés du commerce de gros exercent en grande couronne. Un salarié du commerce de gros francilien sur cinq exerce dans le Val-de-Marne.

de la logistique, en Île-de-France comme en France.

Des emplois localisés dans le croissant situé à l'est de Paris et le long des grands axes autoroutiers

Les emplois du secteur de la logistique sont localisés principalement suivant le croissant situé à l'est de Paris et le long des grands axes autoroutiers ► **figure 3**. La communauté d'agglomération Roissy Pays de France est particulièrement dense en emplois dans ce secteur, qui intègre de nombreux emplois dans l'aérien et l'affrètement et l'organisation des transports. Ainsi, 21,5 % des salariés de ce territoire relèvent du secteur de la logistique. Dans une moindre mesure, le secteur de la logistique est également bien représenté dans les communautés d'agglomération de Cœur d'Essonne Agglomération (17,2 % des emplois du territoire) et Grand Paris Sud (11,5 %), et dans l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre (10,3 %).

Approche fonctionnelle : 25 métiers pour 242 900 salariés en Île-de-France

Les 242 900 salariés franciliens occupant l'un des 25 métiers de la logistique représentent 5,5 % des salariés de la région, contre 7,7 % au niveau national. Plus de la moitié d'entre eux (56 %) sont situés dans un établissement du secteur logistique et exercent « pour compte d'autrui », tandis que les 44 % restants travaillent dans des établissements où la logistique s'exerce « pour compte propre ». Ces derniers sont présents majoritairement dans les secteurs du commerce (50 %) et de l'industrie (13 %).

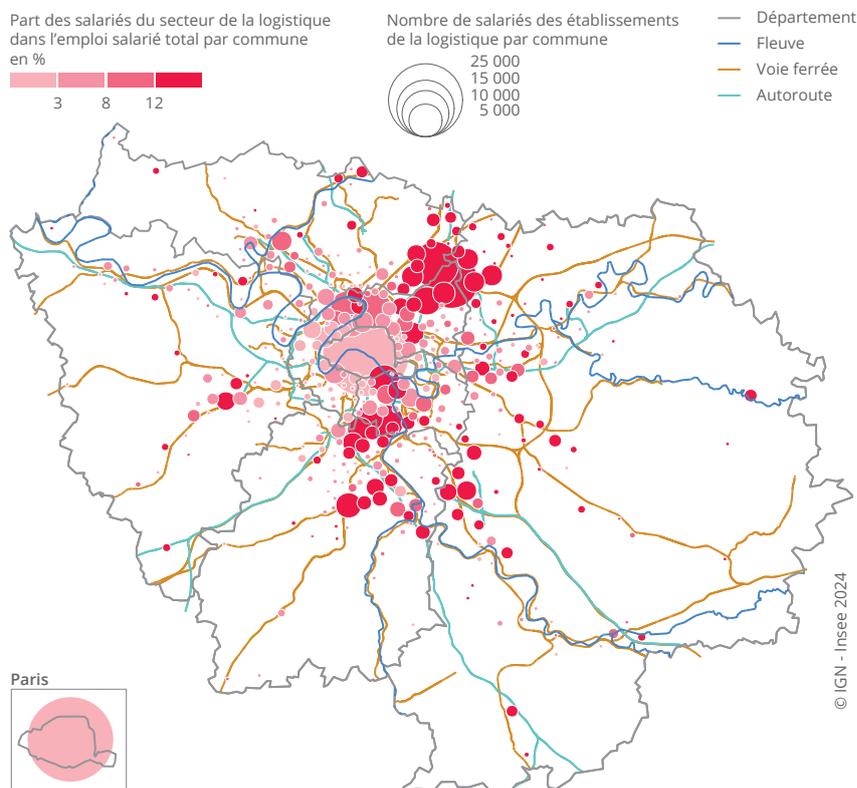
En Île-de-France, 5 des 25 métiers de la logistique rassemblent 70 % des salariés : « conducteurs livreurs, coursiers » (20 %), « conducteurs routiers et grands routiers » (17 %), « ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition » (13 %), « magasiniers qualifiés » (12 %) et « ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots, caristes » (8 %). Au niveau national, le poids de ces cinq métiers est plus important encore (78 % des salariés).

Les métiers de la logistique peuvent se répartir en deux familles : le transport de marchandises (55 % des salariés) d'une part et l'entreposage et la manutention (45 %) d'autre part. Cette répartition est similaire au niveau national. Les deux principaux métiers de la logistique relèvent de la première famille, les trois suivants de la seconde. Par ailleurs, les métiers de transport de marchandises s'exercent à 71 % dans des établissements pour compte d'autrui. Ainsi, les trois

quarts des conducteurs routiers et grand routiers et six conducteurs livreurs et coursiers sur dix travaillent dans des établissements du secteur de la logistique. En revanche, les professions d'entreposage et manutention se retrouvent davantage dans les établissements exerçant pour compte

propre (61 % des emplois). Ainsi, les trois quarts des « magasiniers qualifiés » ou des « responsables d'entrepôt » travaillent dans un établissement non logistique. La répartition des « ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition » est plus équilibrée, 46 % pour compte d'autrui et 54 % pour compte propre.

► 3. Effectifs et part des salariés du secteur de la logistique dans l'emploi salarié, par commune en Île-de-France



Lecture : à Paris, 32 900 salariés travaillent dans le secteur de la logistique, soit 2,5 % de l'emploi salarié total de Paris.
Champ : établissements marchands, actifs et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores 2020.

► 4. Nombre d'emplois et caractéristiques des salariés exerçant un métier logistique en 2020 comparés à l'ensemble de l'économie en Île-de-France et en France

Caractéristiques	Île-de-France		France	
	Métiers de la logistique	Ensemble de l'économie	Métiers de la logistique	Ensemble de l'économie
Nombre d'emplois	242 900	4 419 000	1 369 200	17 797 000
Âge moyen	40,8	40,5	41,5	40,5
Répartition par sexe (en %)				
Femmes	15,2	43,0	17,4	43,7
Hommes	84,8	57,0	82,6	56,3
Répartition par catégorie socioprofessionnelle (en %)				
Cadres	6,8	34,2	3,6	19,3
Ouvriers qualifiés	60,5	12,2	68,5	19,7
Ouvriers non qualifiés	19,1	7,1	16,7	10,3
Autres catégories	13,6	46,5	11,2	50,7
Répartition par type de contrat de travail (en %)				
Contrat à durée indéterminée	85,0	87,8	85,0	85,0
Contrat à durée déterminée	4,7	4,9	5,3	5,9
Autres contrats (contrat aidé, contrat d'apprentissage, mission)	10,3	7,3	9,7	9,1
Temps partiel (en %)	6,8	12,4	6,7	15,5
Salaire horaire net moyen (en euros)	13,9	20,9	12,6	16,2

Lecture : en Île-de-France, parmi les salariés exerçant un métier de la logistique, 15,2 % sont des femmes contre 43 % dans l'ensemble de l'économie francilienne.
Champ : salariés au 31 décembre hors particuliers employeurs, postes annexes non compris, y compris intérimaires, présents le 31/12 ou la dernière semaine de décembre.
Source : Insee, base Tous salariés 2020.

Un plus fort recours à l'intérim

En Île-de-France, 85 % des salariés des métiers de la logistique occupent leur fonction dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, un pourcentage comparable à celui observé pour l'ensemble de l'économie régionale (88 %). Néanmoins, pour pallier certaines difficultés de recrutement de main-d'œuvre, la logistique emploie de nombreux intérimaires. En Île-de-France, la pratique est particulièrement

répandue : elle concerne 8,4 % des 242 900 salariés exerçant un métier de la logistique contre 7,3 % au niveau national. Le recours à l'intérim est bien plus fréquent dans la logistique que dans l'économie régionale. Les intérimaires travaillent, pour 80 % d'entre eux, dans le domaine de l'entreposage et de la manutention. Ainsi, plus d'un quart des ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition sont des intérimaires. À l'opposé, certains métiers se caractérisent par un recours très faible : c'est le cas

de la profession de conducteur livreur, coursier qui ne compte que 3,2 % d'intérimaires.

En Île-de-France, les salariés exerçant un métier de la logistique sont très majoritairement des ouvriers (80 %), en grand contraste avec ce qui s'observe dans l'ensemble de l'économie francilienne (19 %). Ce sont principalement des ouvriers qualifiés ► **figure 4**. Les cadres ne représentent que 6,8 % des salariés. Cette part est cependant un peu plus forte qu'au niveau national (3,6 %).

► Pour comprendre

Les établissements du secteur logistique sont identifiés à partir de leur activité principale (NAF rév. 2). Une liste de 27 activités principales de l'établissement est retenue, classées en six domaines : logistique terrestre, logistique aérienne, logistique portuaire et maritime, affrètement et organisation des transports, conditionnement et entreposage, services.

Les métiers logistiques sont repérés par une liste de 25 professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Ils sont regroupés en deux familles : celle du transport de marchandises et celle de l'entreposage et de la manutention. Cette liste a été établie grâce aux travaux du service de la donnée et des études statistiques (Sdes) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

La liste des 27 activités principales des établissements et des 25 métiers logistiques figure dans les données complémentaires de l'étude sur insee.fr.

Cette étude est le prolongement de l'étude de 2015 portant également sur la logistique. Toutefois, il n'est pas possible de comparer les deux études du fait de changements de périmètre et des sources mobilisées. D'une part, l'approche sectorielle s'est enrichie de trois secteurs alors que l'approche fonctionnelle s'est réduite avec l'exclusion de trois métiers. D'autre part, la source mobilisée dans chacune des deux études diffère (DADS pour l'étude de 2015 et Flores pour la présente étude).

► Sources

Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) permet de décrire l'emploi salarié sur l'ensemble des secteurs d'activité et des employeurs. Les variables décrivent les effectifs salariés (nombre de postes salariés présents la dernière semaine de décembre) et les rémunérations brutes de l'année N et celles de l'année N-1. Un poste de travail est défini comme le croisement entre une personne salariée et un établissement lieu de travail. Une même personne peut donc occuper plusieurs postes de travail dans plusieurs établissements, soit successivement dans l'année (changement d'emploi), soit simultanément (multi-activité).

La **base Tous salariés** (BTS), extraite de la Déclaration sociale nominative (DSN), se substitue à la Déclaration annuelle des données sociales (DADS). La base Tous salariés permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille...).

La **base non-salariés** a pour objectif d'étudier annuellement l'emploi et les revenus d'activité des personnes non salariées (y compris les micro-entrepreneurs).

► Pour en savoir plus

- **Balcone T., Comte S., Delver-Custos D., Horvais A.-S., Jerrari K.**, « Activités et métiers logistiques dans la Vallée de la Seine », Insee Dossier Normandie n° 24, mars 2024.
- **Balcone T., Comte S., Horvais A.-S., Jerrari K.**, « La Normandie, un territoire avec une assise logistique portuaire et maritime importante », Insee Analyses Normandie n° 121, mars 2024.
- **Boekwa Bonkosi É., Fégar T., Ménard B.**, « En Centre-Val de Loire, logistique rime plus qu'ailleurs avec entreposage et conditionnement », Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 110, février 2024.
- **Levouin C., Louza T., Mura B., Reboul J.-L., Silvestre É.**, « Plus de 460 000 emplois liés à la logistique dans la Vallée de la Seine », Insee Dossier Normandie n° 12, juin 2018.
- **Graille F., Omont L.**, « 375 000 emplois salariés dans la logistique en Île-de-France », Insee Analyses Île-de-France n° 13, février 2015.

Les métiers de la logistique imposent souvent des activités physiques importantes ou sont contraignants en matière de conditions de travail (déplacements, horaires décalés...). En lien possible avec ces éléments, ces métiers sont peu féminisés. En Île-de-France comme en France, les métiers de la logistique sont très masculins, les femmes ne représentant que 15 % des effectifs contre 43 % dans l'ensemble de l'économie francilienne. Que l'activité soit pour compte d'autrui ou pour compte propre, les femmes sont peu présentes. Au sein de la logistique pour compte d'autrui, elles exercent principalement des métiers d'ouvrière du tri de l'emballage et de l'expédition (20 %) ou d'employée administrative d'exploitation (15 %). Dans la logistique pour compte propre, trois femmes sur dix sont ouvrières du tri de l'emballage et de l'expédition et une femme sur cinq est magasinnière qualifiée.

Près de 7 % des salariés exerçant des métiers de la logistique en Île-de-France sont à temps partiel, soit une proportion près de deux fois moins élevée que celle des salariés de l'économie francilienne (12,4 %). C'est une des spécificités des métiers de la logistique.

Les salariés exerçant un métier logistique sont en moyenne moins bien rémunérés que l'ensemble des salariés, reflétant la structure par catégorie socioprofessionnelle : leur salaire horaire net moyen est de 13,9 euros contre 20,9 euros dans l'ensemble de l'économie. Cependant, ce salaire est plus élevé qu'au niveau national (12,6 euros). ●

Stéphane Baux, Lynda Pichard, Clotilde Sarron (Insee), Jérôme Ayache, Louise Hurtel, Céline Salagnac (Driest)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

